



**Monsieur Bruno LE MAIRE
Ministre de l'Economie et des
Finances
139 rue de Bercy
75012 PARIS**

z:\2. courriers\courrier 2018\envoi\
07 2018 courrier commun fd finances bruno le maire.doc

Montreuil, le 13 juillet 2018

Lettre recommandée avec accusé de réception

Objet : démantèlement du Crédit Foncier de France

Monsieur le Ministre,

Le Crédit Foncier de France est une institution bancaire qui existe depuis 166 ans.

Le Groupe BPCE a décidé de son démantèlement.

Nos fédérations vous interpellent tant sur le fond que sur la forme.

Sur le fond, il apparaît que tous les scenarii possibles pour sauver une entreprise historique du secteur bancaire n'aient pas été envisagés.

Sur la forme, le groupe BPCE informe la presse avant de respecter ses obligations légales en termes d'information et de consultation des instances représentatives du personnel.

Nous avons interpellé la Direction de la FBF lors de la réunion du 4 juillet 2018 qui n'a pas souhaité se prononcer sur un dossier spécifique.

Les banques françaises ont depuis des décennies le pouvoir de créer la monnaie, ce pouvoir n'est pas sans contrepartie.

Nous vous remercions de bien vouloir intervenir auprès des Directions BPCE et Crédit Foncier de France afin de sauver cette entreprise spécifique.

Nous ne vous cachons pas notre inquiétude quant à l'avenir de nos secteurs et à l'urgence de créer un pôle public financier.

Nous restons à votre disposition pour tout entretien sur ces questions.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, nos respectueuses salutations.

**Alexandre DERIGNY
Secrétaire Général CGT Finances**

**Valérie LEFEBVRE-HAUSSMANN
Secrétaire Générale FSPBA-CGT**